



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs Elargi

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

Docteur Nicole Smolski
Présidente

Docteur Bertrand Mas
Vice-Président

Docteur Yves Rébufat
Secrétaire Général

Dans le concert des organisations et syndicats qui appellent à la grève le 7 septembre pour protester contre une réforme injuste et inefficace du régime des retraites, le SNPHAR Elargi a le premier mis l'accent sur **l'importance de la pénibilité et la contrainte qui pèsent sur la santé des médecins hospitaliers qui participent à la continuité et à la permanence des soins du service public hospitalier.**

Sa position a été bien entendue et est bien relayée par les media écrits et audiovisuels. Le **SNPHAR élargi**, précisément élargi à l'ensemble des médecins et chirurgiens des hôpitaux, tient à préciser qu'il **s'exprime au nom de TOUS ces médecins, pas seulement anesthésistes-réanimateurs, qui assurent sans relâche et sans distinction d'origine sociale ou autre, la permanence des soins aux patients 24 heures sur 24 et 365 jours par an.**

Et c'est à l'ensemble des médecins et chirurgiens des hôpitaux qu'il s'adresse pour les appeler à une grève illimitée nationale de la pénibilité (travail de nuit, gardes et astreintes) à compter du 1^{er} septembre 2010.

Les pouvoirs publics s'obstinent à ne vouloir prendre en compte la pénibilité qu'une fois le constat fait d'un lourd handicap qui mettrait fin avant l'âge légal de la retraite à l'activité d'un individu. Les conséquences de la pénibilité et tout particulièrement du travail de nuit s'expriment en général après l'âge de la retraite par l'apparition de maladies et un décès significativement plus précoce.

Le dossier constitué par le SNPHAR élargi en apporte les preuves.
http://www.snphar.com/data/upload/files/SNPHARe_TravNuit.pdf

Au nom de tous ces médecins, et avec les autres syndicats de la permanence des soins, nous pèserons de tout notre poids dans les négociations qui ne manqueront pas d'être ouvertes à l'issue du mouvement de grande ampleur qui se profile.

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 06 88 07 33 14
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr

Département d'Anesthésie Réanimation Pédiatrique
Hôpital de la Timone Enfants
264 rue Saint-Pierre, 13385 Marseille
tél. 06 62 00 60 11
tél. 04 91 38 68 47
✉ bertrand.mas@snphar.fr

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital Laënnec - CHU de Nantes
44093 Nantes Cedex 1
tél. 06 86 87 62 76
tél. 02 40 16 53 04
✉ yves.rebufat@snphar.fr

www.snphar.com

